



## Circulaire 8828

du 30/01/2023

Modifications de la circulaire 8809 du 16 janvier 2023 : Séances d'informations - nouvelle politique en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement.

Cette circulaire abroge et remplace la(les) circulaire(s) : 8809

Type de circulaire	circulaire informative
Validité	à partir du 30/01/2023
Documents à renvoyer	oui, voir contenu de la circulaire

Résumé	<p>Cette circulaire modifie la circulaire 8809 du 16 janvier 2023 relatives aux séances d'informations au sujet:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de la nouvelle politique structurelle en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement ;</li><li>- du programme-cadre prévu par la nouvelle politique et proposé aux écoles qui souhaitent s'outiller et être accompagnée pour faire face à ce phénomène ;</li><li>- des modalités pour poser sa candidature à ce programme-cadre.</li></ul> <p>ATTENTION - La participation à ces séances d'information constitue un prérequis pour candidater au programme.</p>
--------	--

Mots-clés	Informations, Nouvelle politique, Programme-cadre, Climat scolaire, Harcèlement, Cyberharcèlement
-----------	---

Remarque	Pour des raisons d'ergonomie de lecture, cette circulaire n'est pas rédigée en écriture inclusive mais elle s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.
----------	---

### Etablissements et pouvoirs organisateurs concernés

Réseaux d'enseignement	Unités d'enseignement
<b>Wallonie-Bruxelles Enseignement</b>	Maternel ordinaire Centres psycho-médico-sociaux
<b>Ens. officiel subventionné</b>	Primaire ordinaire Internats primaire ordinaire Secondaire ordinaire Internats secondaire ordinaire Secondaire en alternance (CEFA) Internats prim. ou sec. spécialisé Internats supérieur
<b>Ens. libre subventionné</b> Libre confessionnel Libre non confessionnel	Maternel spécialisé Primaire spécialisé Secondaire spécialisé  Secondaire artistique à horaire réduit

### Signataire(s)

Madame la Ministre Caroline DESIR
-----------------------------------

### Personne de contact concernant la publication de la circulaire

Nom, prénom	SG/DG/Service	Téléphone et email
Deville Aurélie	Direction générale de l'Enseignement obligatoire Service général des Affaires transversales	harcelement@cfwb.be
Durieux Oriane	Direction générale de l'Enseignement obligatoire Service général des Affaires transversales	harcelement@cfwb.be



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT.BE

**Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles**  
**Administration générale de l'Enseignement**  
**Direction générale de l'Enseignement Obligatoire**

**Modifications de certaines séances  
d'informations :**  
**Climat scolaire, harcèlement et  
cyberharcèlement.**

## Mot d'introduction

Madame, Monsieur,

La problématique du harcèlement scolaire est un phénomène dont on ne doit plus démontrer les effets négatifs. Il doit dès lors devenir un **souci partagé** entre toutes les composantes de la communauté scolaire : les élèves, les enseignants, les parents, les directions, et plus largement, tout le personnel de l'école et ses partenaires.

S'il existe déjà au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles des outils, des initiatives, des ressources pour lutter contre le (cyber)harcèlement, les écoles sont trop souvent seules et démunies pour faire face à ce phénomène.

Dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence, un travail de fond a été réalisé pour redéfinir les conditions à offrir aux écoles pour **déployer une action structurée, cohérente et durable**, en vue d'améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves.

Plus de deux millions d'euros ont été dégagés de façon structurelle pour financer ce soutien et concrétiser les réponses indispensables.

**Dès la rentrée 2023-2024, sous réserve du vote par le Parlement de l'avant-projet de décret en cours d'adoption et suite à un appel à candidatures à venir, minimum deux cents premières écoles pourront bénéficier de ces soutiens** en s'engageant dans la réalisation d'un programme souple pour répondre durablement au phénomène de harcèlement et cyberharcèlement scolaires et pour améliorer le climat scolaire.

Je me suis engagée à communiquer rapidement vers les écoles le détail de ce nouveau dispositif et la voie à suivre pour, le cas échéant, s'y préparer dans les meilleures conditions.

A cet effet, des **séances d'informations** sont organisées au sujet :

- **De la nouvelle politique structurelle en matière de climat scolaire, harcèlement et cyberharcèlement ;**
- **Du programme-cadre prévu par la nouvelle politique et proposé aux écoles qui souhaitent s'outiller et être accompagnée pour faire face à ce phénomène ;**
- **Des modalités pour poser sa candidature à ce programme.**

Nous avons prévus plusieurs **séances d'informations en présentiel et en virtuel dans chacune des provinces du pays pour un maximum d'accessibilité.**

**J'attire d'ores et déjà votre attention sur le fait que les écoles souhaitant poser leur candidature pour faire partie de cette première vague devront obligatoirement assister à une séance d'informations.**

Les dates, localisations et modalités d'inscription aux séances se trouvent ci-après.

En vous remerciant pour votre intérêt,

*Caroline Désir*

*Ministre de l'éducation*





## Dates et lieux des différentes séances d'informations

Date	Heure	Lieu	Modalité
Lundi 06/02/2023	14h	Centre IFAPME Rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Lundi 06/02/2023	17h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers
Mardi 07/02/2023	14h	<del>Haute Ecole en Hainaut Jean Duménil Boulevard Albert Elisabeth, 2 7000 Mons</del> Visio – Teams	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mercredi 08/02/2023	14h	Salle 6A101 Espace 27 Septembre Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mercredi 08/02/2023	17h	<del>Salle A3 Haute Ecole Robert Schuman Rue de la Cité, 64 6800 Libramont Chevigny</del> Séance annulée	<del>Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.</del>
Jeudi 09/02/2023	10h	Haute Ecole en Hainaut Jean Duménil Boulevard Albert Elisabeth, 2 7000 Mons	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Vendredi 10/02/2023	14h	Maison de Justice de Namur Boulevard Ernest Mélot, 6 5000 Namur	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Lundi 13/02/2023	17h	<del>Campus 2000 Haute Ecole de la province de Liège Angle Rue de la Meuse/Rue du Gosson 4101 Jemeppe</del> Visio – Teams	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Mardi 14/02/2023	17h	<del>Centre IFAPME Rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai</del> Séance annulée	<del>Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.</del>
Mercredi 15/02/2023	14h	<del>Maison de Justice de Namur Boulevard Ernest Mélot, 6</del>	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.

5000-Namur

### Visio – Teams

Jeudi 16/02/2023	14h	Salle 6A101 Espace 27 Septembre Boulevard Léopold II, 44 1080 Bruxelles	Présentiel, min 15 pers. max 50 pers.
Jeudi 16/02/2023	17h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Vendredi 17/02/2023	10h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Mardi 07/03/2023	17h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.
Mercredi 08/03/2023	14h	Visio – Teams	Visio, max. 50 pers.



## Informations utiles et modalités d'inscription

- Les séances d'informations durent 1h30.
- Vous ne pouvez choisir qu'une seule séance (en présentiel **OU** en vision).
- Pour des questions d'organisation, il est demandé de compléter un formulaire pour chaque personne présente (maximum 3 personnes pour la même école).
- Les séances d'information (que ce soit en présentiel ou en visio) sont limitées à 50 participants maximum.
- L'AGE se réserve le droit d'annuler une séance en présentiel si le nombre de participants est inférieur à 15.
- Une rediffusion d'une séance d'information sera également accessible via le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be).
- Les inscriptions seront clôturées **72h avant chaque séance**.

Pour vous inscrire à une de ces séances d'information, veuillez compléter le formulaire en ligne en suivant [ce lien](#).



## Personnes à contacter

### Service général des Affaires Transversales/ Direction générale de l'Enseignement Obligatoire

Pour toute question concernant ces séances ainsi que les modalités pratiques, vous pouvez contacter les personnes ci-dessous.

Identité	Fonction	Matière	Coordonnées
DEVILLE Aurélie	Chargée de Mission	Harcèlement	harcelement@cfwb.be
DURIEUX Oriane	Cheffe de projet	Démocratie scolaire et bien-être à l'école	harcelement@cfwb.be